



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 23 SEPTEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le 23 septembre à 17h30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la mairie d'Eymoutiers, sous la Présidence de Madame Mélanie PLAZANET, Présidente.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 16 septembre 2021

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés	Absents	Poste vacant
34	26	5	2	1	1

Pour	Contre	Abstention
31	0	0

Membres présents : ANOMAN Mathieu, BAUDEMONT Dominique, BESNIER Michelle, BIDAUD Jean-Michel, BOSDEVIGIE Jean-Pierre, BRUN Patrick, CHADELAUD Michel, DUMONT SAINT PRIEST Hubert, ECHASSERIEAU Vincent, GLANGEAUD Delphine, LEBLANC Christian, LENOBLE Monique, LEVET Elise, LOURADOUR Patricia, MALET Patrick, MARQUES Evelyne, PAQUET Laurent, PLAZANET Mélanie, POURCHET Pierre, SALAGNAT Michèle, SIMON Philippe, SUDRON Frédéric THEYS Michel

Suppléant avec voix délibérative : GORGE Christine, LECOMTE Jean-Luc, TESSIER Marie-Claude

Membres ayant donné pouvoir : BERTRAND Sylvaine à BAUDEMONT Dominique, BODIN Pascal à DUMONT SAINT PRIEST Hubert, DELEFOSSE Laurent à BOSDEVIGIE Jean Pierre, GASCHET Gérald à MARQUES Evelyne, GORA Richard à PLAZANET Mélanie

Membres excusés : CHABANAT Christine, COUPET Georges

Membres absents : COLIN Julian

Secrétaire de séance : BRUN Patrick

#### PERSONNEL

#### Délibération n° 93-2021 : service administratif : transformation du poste d'attaché suite à avancement de grade

Madame la Présidente informe les membres du conseil communautaire qu'un agent du service administratif peut bénéficier d'un avancement de grade au grade d'attaché principal.

Madame la Présidente propose de supprimer un poste d'attaché à temps plein pour créer un poste d'attaché principal à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2021.

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;  
Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;  
Vu l'avis du CT en date du 03 avril 2018 sur la détermination des taux de promotion pour l'avancement de grade ;  
Vu les lignes directrices de gestion adoptés par arrêté en date du 04 mai 2021 ;

Les membres du Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité de :

- **APPROUVER** la transformation du poste suivant au 1<sup>er</sup> décembre 2021 :
  - Création d'un poste d'attaché principal à temps complet
  - Suppression d'un poste d'attaché à temps complet
- **MODIFIER** le tableau des effectifs en ce sens ;
- **INSCRIRE** au Budget principal aux chapitre et articles prévus à cet effet les crédits nécessaires à la rémunération de l'agent nommé et aux charges sociales s'y rapportant ;
- **AUTORISER** Madame la Présidente à signer tout document relatif à cette délibération.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.  
A Eymoutiers, le 30 septembre 2021

La Présidente,  
Mélanie PLAZANET  
**Communauté de Communes  
des Portes de Vassivière**  
5, rue de la Liberté  
87120 EYMOUTIERS

La Présidente,  
**Mélanie PLAZANET**

Acte rendu exécutoire le : **30 SEP. 2021**

Publié le : **30 SEP. 2021**